

APRÈS ART. 16

N° AS211

## ASSEMBLÉE NATIONALE

---

PLFSS POUR 2025 - (N° 325)

### AMENDEMENT

N ° AS211

présenté par

Mme Sylvie Bonnet, M. Cordier, Mme Petex, M. Taite, Mme Corneloup et M. Bony

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

#### APRÈS L'ARTICLE 16, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.